

Moyens de subsistance et inclusion économique des réfugiés en Mauritanie

Evaluation participative, Mars 2019, Nouakchott et Nouadhibou

Outre les réfugiés maliens qui ont trouvé refuge au camp de Mbera et dans la région de Bassikounou, la Mauritanie abrite également 2.562 réfugiés et demandeurs d'asile vivant dans les centres urbains, principalement à Nouakchott.

Les personnes relevant du mandat du HCR proviennent essentiellement de République centrafricaine, de Syrie et de Cote d'Ivoire. Contrairement aux réfugiés de Mbera, les réfugiés urbains constituent un groupe restreint mais très hétérogène, composé de personnes originaires de 44 pays différents.



Le HCR prévoit une augmentation de cette population urbaine à près de 3.400 personnes d'ici janvier 2021.

Pacte mondial sur les réfugiés

Le Pacte mondial sur les réfugiés, adopté par l'Assemblée Générale des Nations Unies en décembre 2018, énonce l'importance de l'accès des réfugiés à des emplois et à des moyens de subsistance pour leur permettre de répondre à leurs besoins et de contribuer à l'économie de leurs pays d'accueil tout en préparant leur avenir, qu'ils rentrent chez eux, s'intègrent dans leur pays d'asile ou se réinstallent dans un pays tiers.






En ligne avec le Pacte mondial sur les réfugiés, en Mauritanie, l'objectif prioritaire du HCR est de favoriser l'autosuffisance des réfugiés urbains par l'accès au travail décent, aux services financiers, à la reconnaissance des compétences qualifications et à la formation professionnelle.

En mars 2019, le HCR Mauritanie a conduit une évaluation participative axée sur les moyens de subsistance et l'autonomisation des réfugiés et des demandeurs d'asile urbains en Mauritanie. Cet exercice a couvert diverses questions, notamment l'accès à la formation professionnelle, à l'enseignement supérieur, ainsi qu'à l'emploi formel et informel.

Des équipes multifonctionnelles composées du HCR et de ses partenaires l'Association pour la Lutte contre la Pauvreté et le Sous-Développement (ALPD), ONG Actions et Djikke ont participé à la conception et à la mise en œuvre de cette évaluation participative au cours des deux premières semaines de mars 2019 à Nouakchott et à Nouadhibou.

Une analyse de la base de données du HCR a été menée, ainsi que l'organisation de discussions de groupe avec des réfugiés et des demandeurs d'asile, des entretiens avec des informateurs-clés. Enfin, des visites sur les lieux de travail où des réfugiés sont employés ont eu lieu. L'approche sensible à l'AGD (Age, Genre, Diversité) du HCR a été appliquée de manière transversale à toutes ces méthodes.

Axes potentiels identifiés pour un environnement favorable :

-  Reconnaissance des qualifications et validations des acquis
-  Accès aux permis de travail
-  Accès à des opportunités de formation et d'apprentissage
-  Accès aux services financiers
-  Accès à des emplois formels et informels

Des réfugiés avec des compétences et une motivation pour créer leurs propres moyens de subsistance

- Il existe une grande **variété de profils socio-économiques** parmi les réfugiés et les demandeurs d'asile enregistrés auprès du HCR en Mauritanie avec des **niveaux différenciés d'inclusion et d'autosuffisance**. La plupart des réfugiés urbains vivent à Nouakchott et Nouadhibou; ils ont développé des stratégies pour générer des revenus, principalement par le biais d'emplois dans le secteur informel.
- La plupart des réfugiés et demandeurs d'asile sont disposés à travailler et souhaitent devenir autonomes, mais leurs conditions de travail sont souvent médiocres et de nombreux cas d'exploitation ont été signalés. Hormis quelques familles aisées, leurs conditions de vie restent très difficiles.
- Les réfugiés et demandeurs d'asile ne sont pas inclus dans les services publics de l'emploi.
- Le soutien du HCR et de ses partenaires aux réfugiés qui peuvent s'engager dans des activités de promotion des moyens de subsistance est limité.
- Bien que de nombreux réfugiés et demandeurs d'asile continuent de considérer la Mauritanie comme un pays de transit, leur durée moyenne de séjour s'accroît, avec des perspectives de retour très limitées dans les prochaines années. Dans ce contexte, et conformément au Pacte mondial pour les réfugiés et à la recherche de solutions locales de l'opération, **l'appui aux moyens de subsistance et à l'inclusion socio-économique des réfugiés vivant en milieu urbain en Mauritanie** doit être considéré comme **une priorité** et un **outil clé pour assurer la protection et des solutions pour les réfugiés**.
- En Mauritanie, le cadre juridique mauritanien reste incomplet et les informateurs-clés rencontrés avaient souvent une connaissance limitée de la présence et du statut des réfugiés mais l'environnement légal et juridique ne limite pas la capacité des réfugiés à travailler et à devenir autonomes. L'accès à l'éducation, aux soins de santé et à la liberté de circulation sont en principe assurés par les autorités avec le soutien du HCR et de ses partenaires. Toutefois, les autorités consultées lors de cette évaluation se sont déclarées prêtes à travailler avec le HCR afin de faciliter l'accès des réfugiés au marché du travail.

A Nouakchott, le HCR s'est associé au **Bureau International du Travail (BIT)** pour un programme de formation professionnelle. Six réfugiés bénéficient de ce programme en 2019.



Il existe une marge considérable pour renforcer ce partenariat stratégique afin de cibler plus de réfugiés et d'élargir le champ des partenaires opérationnels.

- Selon les informateurs-clés consultés, le marché du travail local aurait la capacité d'absorber la main-d'œuvre qualifiée et non qualifiée des réfugiés et demandeurs d'asile en Mauritanie. Dans la pratique, le caractère informel du marché du travail expose souvent les réfugiés à un risque d'exploitation accru, notamment en raison du manque de connaissances des autorités et des employeurs sur le statut des réfugiés et du manque de mécanismes de protection disponibles.
- **L'inclusion financière des réfugiés reste limitée et ponctuelle**, avec un accès au microcrédit pour certains d'entre eux et un accès aux services bancaires limité à Nouadhibou.

Comment soutenir l'inclusion socio-économique des réfugiés urbains

- **Engager un plaidoyer stratégique et des partenariats** avec les autorités, les agences des Nations Unies et d'autres acteurs pertinents en vue de l'inclusion des réfugiés au sein des programmes de moyens de subsistance et d'autonomisation :

- Réaliser une cartographie afin d'identifier les opportunités d'inclusion des réfugiés et engager des discussions avec des partenaires gouvernementaux et de développement, en s'appuyant sur les partenariats construits dans le contexte des solutions locales pour les réfugiés maliens.

- Fournir aux autorités locales, aux employeurs, aux entreprises et aux prestataires de services (par exemple, les banques et la sécurité sociale) des informations sur les droits et la documentation des réfugiés, sur ce que les réfugiés ont à offrir et sur l'appui dont ils auraient besoin.



- Renforcer la capacité des institutions nationales à fournir des services aux réfugiés.

- Fournir aux réfugiés et à leurs communautés des informations sur leurs droits et obligations légales liés au travail salarié et indépendant, la création d'entreprises, l'accès à la formation et les services à leur disposition.

- **Élaborer des interventions pour les moyens de subsistance** qui soient **contextualisées** afin de renforcer l'autosuffisance des réfugiés :

- Réaliser une étude des profils socio-économiques et une étude de marché pour développer des interventions basées sur le marché et la situation de la population réfugiée cible.

- Examiner la structure des partenariats d'exécution et opérationnels du HCR afin de garantir une expertise en matière de moyens de subsistance et d'autosuffisance, et établir un mécanisme solide de coordination et d'orientation vers les prestataires de services et les employeurs existants.

- Développer les capacités et les connaissances du personnel du HCR en matière de moyens de subsistance et d'autosuffisance.



Pour en savoir plus :

- Le HCR en Mauritanie: <https://data2.unhcr.org/en/country/mrt>
- Stratégie et interventions de l'UNHCR au niveau global en matière de moyens de subsistance et d'inclusion économique : <https://www.unhcr.org/livelihoods.html>

Le HCR remercie ses bailleurs pour leur précieux soutien aux réfugiés en Mauritanie

